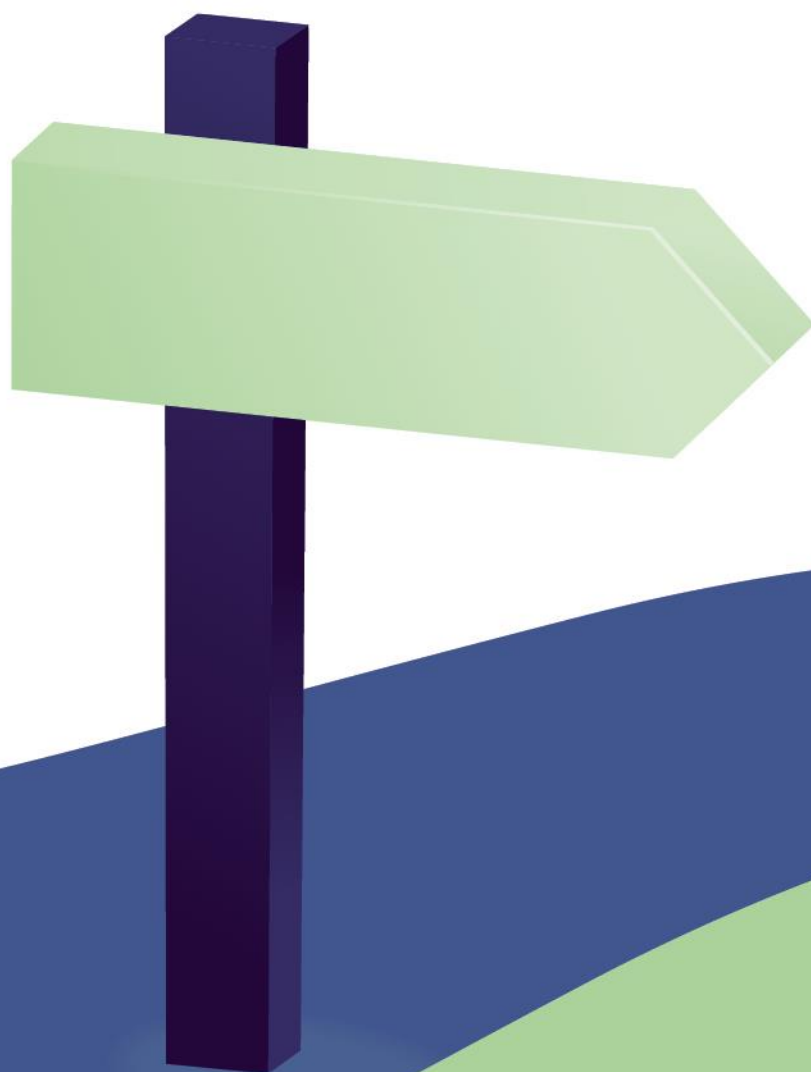


POLITIQUE

Climat





NOS OBJECTIFS LONGS TERMES

Eramet, considérant les rapides évolutions du Climat et reconnaissant leur cause anthropique, est conscient de ses devoirs de prévention, d'adaptation et de transparence vis-à-vis de ses salariés, de ses partenaires et de l'ensemble des concitoyens au sens large.

Le Groupe Eramet s'est doté d'une Politique Environnement s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue, créatrice de valeur et respectueuse de l'environnement. Ainsi, Eramet s'est engagé dans une démarche de maîtrise de sa consommation énergétique et de ses émissions de CO₂.

En tant qu'opérateur d'actifs à forte intensité énergétique avec son procédé pyrométallurgique, Eramet reconnaît que l'efficacité énergétique est un facteur clé de la performance du Groupe.

Le reporting du Groupe sur les questions énergétiques et climatiques s'appuie sur les recommandations de la Task Force on Climate Disclosure (TCFD), qui constitue l'une des meilleures pratiques internationales dans ce domaine et guide Eramet dans la divulgation et le reporting.

La stratégie d'Eramet, exploitant minier et métallurgiste, est de croître dans les métaux qui soutiennent le développement économique mondial et de développer durablement les métaux critiques pour la transition énergétique, tels que le nickel, le lithium et le manganèse. Eramet se positionne ainsi comme "une partie de la solution" de la transition énergétique.

Dans le cadre de l'Accord de Paris, en décembre 2015, les leaders mondiaux se sont engagés à maintenir l'augmentation de la température moyenne du globe sous le seuil de +2°C par rapport aux niveaux préindustriels, accélérant ainsi la dynamique de lutte contre le réchauffement climatique.

Dans ce contexte, le Groupe s'est engagé à réduire son empreinte CO₂ conformément au cadre international SBTi (Science Based Targets initiative) et reconnaît la nécessité de s'adapter aux conséquences du changement climatique.

C. BORIES

A. Le MAIGNAN

N. CARRE

C. NOUEL

G. VERCAEMER

V. De CHASSEY

G. STREETON

1. ENGAGEMENTS DU GROUPE ERAMET

Dans le cadre de sa Politique Climat, le Groupe Eramet s'engage à :

- **Contribuer**, dans ses principaux pays d'implantation, à la dynamique collective de lutte contre le changement climatique.
- **Renforcer** sa démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique et adapter ses objectifs de progrès énergétiques en fonction des avancées technologiques, de la Recherche et Développement et de l'Innovation, tout en respectant l'évolution des exigences légales et réglementaires.
- **Valoriser et développer** les filières de recyclage des matières premières dans une logique d'économie circulaire, y compris les émissions de gaz.
- **Privilégier**, dans des conditions économiquement acceptables, les sources d'énergie et les procédés industriels à zéro ou à faible teneur en carbone.
- **Promouvoir** les projets de Recherche et Développement ayant pour objectif de réduire les émissions directes ou indirectes de ses procédés ou induites par l'utilisation de ses produits.
- **Evaluer** l'impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre de ses projets.
- **Prendre en compte** le changement climatique dans sa Politique de Gestion des Risques, sur les aspects technologiques, économiques et sociétaux, y compris en termes d'adaptation.
- **Intégrer** le changement climatique dans les paramètres de la Stratégie du Groupe.

2. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Afin de déployer sa Politique Climat, Eramet met en œuvre les moyens suivants :

- Utilisation des meilleures techniques disponibles pour réduire la consommation d'énergie et les émissions, dans la mesure où elles sont compatibles avec les budgets d'investissements et le TRI standard du Groupe.
- Utilisation du prix interne du carbone émis par le Groupe dans l'évaluation financière pour orienter les investissements vers des solutions moins intensives en carbone et pour sensibiliser les employés aux risques de transition liés au changement climatique.
- Prise en compte de l'optimisation énergétique et des émissions de CO₂ dans les processus de décision sur l'ensemble des phases d'un projet (de la conception à la mise en œuvre).
- Récupération de l'énergie sous forme valorisable en interne et/ou en externe lorsque cette récupération est économique.
- Achats d'énergie adaptés, compétitifs, privilégiant, lorsque cela a un sens technique et économique, les énergies renouvelables.
- Allouer des ressources appropriées par chaque entité pour traduire la politique climatique du Groupe en plans d'action et prendre en compte les principes de la certification "ISO 50001" pour sa gestion de l'énergie.
- Reconnaissance au niveau individuel de la réalisation des objectifs visant à l'efficacité énergétique.
- Développement de nouvelles Meilleures Techniques Disponibles pour évoluer vers des procédés qui consomment de moins en moins d'énergie et/ou qui réduisent les émissions de CO₂.
- Inclusion d'objectifs climatiques et de mesures d'incitation pour le management.

La mise en œuvre de cette Politique Climat s'appuie sur l'engagement de la Direction et des collaborateurs du Groupe.